

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers :

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

**DÉLIBÉRATION n° 2026-19**

**Votée le 27 avril 2026**

Désignation du correspondant Pandémie.

L'an deux mille vingt-six, le 27 avril 2026, le Conseil Municipal de la commune de LES CARS, dûment convoqué le 22 avril 2026, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Florence BELAIR, Maire.

Etaient présents : AMIOT Leslie, BARATAUD Marie-Pierre, BAUDRU Christine, BELAIR Florence, BOUTINAUD Monique, BROUSSAUD Aymeric, CARLINI Matthieu, DELAUTRETTE Stéphane, DUFOURNEAU Gaël, GAYOT Loïc, GLOAGUEN Vincent, JOUHANNY Guy, LUBRANO Stéphanie, MALLEFONT René

Absents excusés : BERNARDAUD Gwénola

Ont donné pouvoir : BERNARDAUD Gwénola donne pouvoir à BARATAUD Marie-Pierre

Secrétaire de séance : BARATAUD Marie-Pierre

**Le Conseil Municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2122-18 et suivants ;

Vu le Code de la sécurité intérieure, notamment les dispositions relatives à la gestion des situations de crise ;

Vu la nécessité d'assurer la continuité du service public et la gestion des situations de crise sanitaire ;

Considérant le besoin de coordonner les actions communales en cas de pandémie ou d'épidémie ;

Madame la Maire propose au Conseil Municipal de procéder à cette désignation à main levée en application de l'article L2121-21 du Code Général des Collectivités territoriales ;

### DÉCIDE

- Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide que le délégué pandémie sera :

	<b>Titulaire</b>
<b>Correspondant Pandémie</b>	René MALLEFONT

- La présente délibération sera transmise aux services de la Préfecture
- La Maire est chargée de l'exécution de la présente délibération.

**VOTE** ☞ **POUR : 12**  
☞ **CONTRE : -**  
☞ **ABSTENTION : 3**

La Secrétaire,

Marie-Pierre BARATAUD.



Certifié conforme,  
Fait à Les Cars et délibéré en séance du 27 avril 2026

La Maire,

Florence BELAIR.

